



Le 8 juin 2018

## **VNF et France Vélo Tourisme agissent conjointement pour le développement de l'offre touristique combinée Bateau-Vélo**

**Voies navigables de France (VNF) et France Vélo Tourisme, copropriétaire de la marque Accueil Vélo avec le Comité régional du tourisme Centre-Val de Loire, unissent leurs moyens afin d'étendre la marque « Accueil Vélo » aux sites de plaisance fluviaux.**

La France est la 2<sup>ème</sup> destination mondiale du tourisme à vélo. De plus, voies d'eau et voies cyclables sont souvent très proches : 87% du réseau fluvial géré par VNF est situé à moins de 5 kilomètres d'une véloroute. Ainsi, VNF et France Vélo Tourisme ont souhaité favoriser l'accès des ports de plaisance fluviaux aux touristes à vélo, en s'appuyant sur la marque Accueil Vélo.

Cette marque s'appuie déjà sur 6 référentiels : hébergeurs, loueurs et réparateurs de vélo, offices de tourisme, restaurants et sites touristiques. **Les ports fluviaux rentrent dans le référentiel « sites touristiques »**. Pourvus de services, certains ports de plaisance répondent déjà, en grande partie, à ces critères de qualité.

Pour exemple, le port fluvial de Montauban a été récemment labellisé. L'application de ce label permet de proposer à la clientèle du tourisme à vélo une gamme de services harmonisés tels que : garages sécurisés pour vélos, petits déjeuners adaptés à l'effort, mise à disposition de sanitaires, informations sur les itinéraires cyclables... Le capitaine du port, Nicolas PETIT déclare à ce sujet « *Notre port est équipé de racks à vélos sécurisés, kits de réparation, Wifi, douches, toilettes. Des croisières sont possibles sur le Tarn avec la possibilité de laisser les vélos à la capitainerie le temps de la croisière. Avec la marque Accueil Vélo, nous espérons attirer une nouvelle clientèle - française et étrangère - celle-ci étant jusqu'ici plutôt locale* ».

Expérience pilote, une dizaine de ports répartis sur l'ensemble du territoire devraient être labellisés avant la fin de l'année 2018. Si l'expérience s'avère concluante, la labellisation devrait s'étendre en 2019 à l'ensemble des ports.

**Le développement du tourisme fluvial et des activités nautiques est une des missions de VNF.** Le partenariat entre VNF et France Vélo Tourisme s'inscrit dans le cadre de cette mission. **L'établissement élargit désormais son action au développement du tourisme fluvestre : activités sur la voie d'eau (plaisance, kayak...) mais également le long des fleuves, rivières et canaux telles la randonnée à vélo,**

**pédestre, équestre...** L'enjeu pour l'établissement consiste à développer des synergies entre différentes pratiques touristiques, jugées complémentaires : plaisance et gastronomie ou œnologie, services partagés par les différents utilisateurs de l'itinéraire, afin de développer l'activité touristique sur l'ensemble du réseau.

**Tourisme « fluvestre » et cyclotourisme s'inscrivent tous deux dans la mouvance du « slow tourisme », qui prend son temps et fait la part belle à la découverte des territoires et de la nature.** Qu'il s'agisse de balades itinérantes, de visites de sites ou de parcours autour d'un hébergement, ces formes de tourisme participent au développement de l'économie locale au sein des territoires (dépenses moyennes d'un touriste à vélo : 75€ par jour/personne en itinérance et 61€ par jour /personne en séjour, contre 54€ pour l'ensemble des touristes).

---

#### À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)

Fort de 4 300 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

[www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)  **VNF - Voies navigables de France**  **VNF\_officiel**

---

#### **A propos de France Vélo Tourisme**

Exclusivement dédiée à l'accueil des touristes à vélo, la marque Accueil Vélo, copropriété de la région Centre Val de Loire et de France Vélo Tourisme, est déployée par Tourisme & Territoires en s'appuyant notamment sur les ADT/CDT. Présente sur 77 départements, la marque Accueil Vélo est disponible maintenant auprès de plus de 3 100 prestataires : offices de tourisme, hébergements, restaurateurs, loueurs et réparateurs de vélo et sites touristiques.

[www.francevelotourisme.com](http://www.francevelotourisme.com)

---

#### **Contacts presse**

**Voies navigables de France**  
**Direction de la Communication**  
**Claire Dupont**  
T. 06.82.68.36.58  
[claire.dupont@vnf.fr](mailto:claire.dupont@vnf.fr)

**Tourisme & Territoires**  
**France Vélo Tourisme**  
**Claire Bourgeois**  
Tél : 01 44 11 10 4  
[c.bourgeois@tourisme-territoire.net](mailto:c.bourgeois@tourisme-territoire.net)